

P R O F I L
DE L'INDUSTRIE

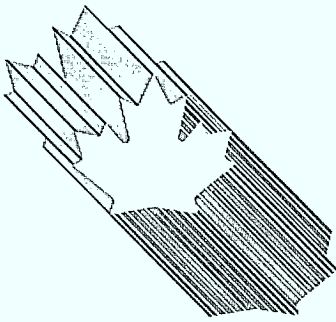


Industrie, Sciences et
Technologie Canada

Industry, Science and
Technology Canada

**Enregistrements
sonores**

Canada



P R O F I L

DE L'INDUSTRIE

ENREGISTREMENTS SONORES

1988

AVANT-PROPOS

.....

Étant donné l'évolution actuelle des échanges commerciaux et leur dynamique, l'industrie canadienne, pour survivre et prospérer, se doit de soutenir la concurrence internationale. Le profil présenté dans ces pages fait partie d'une série de documents qui sont des évaluations sommaires de la compétitivité de certains secteurs industriels. Ces évaluations tiennent compte de facteurs clés, dont l'application des techniques de pointe, et des changements qui surviendront dans le cadre de l'Accord de libre-échange. Ces profils ont été préparés en consultation avec les secteurs industriels visés.

Cette série est publiée au moment même où des dispositions sont prises pour créer le ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, fusion du ministère de l'Expansion industrielle régionale et du ministère d'État chargé des Sciences et de la Technologie. Ces documents seront mis à jour régulièrement et feront partie des publications du nouveau ministère. Je souhaite que ces profils soient utiles à tous ceux que l'expansion industrielle du Canada intéresse et qu'ils servent de base aux discussions sur l'évolution, les perspectives et l'orientation stratégique de l'industrie.

Ministre

1. Structure et rendement

Structure

L'industrie canadienne des enregistrements sonores regroupe les établissements spécialisés dans la production artistique et la fabrication de bandes sonores préenregistrées et de disques (45 tours, microsillons et compacts). Ces 2 groupes sont désignés sous l'appellation « enregistrements sonores ». Les établissements de *production* s'occupent en général de découvrir des artistes et des compositions, de louer des studios d'enregistrement, de prendre les dispositions pour la fabrication des enregistrements sonores et, enfin, de commercialiser les artistes et leurs réalisations. Quant aux établissements de *fabrication*, ils pressent les disques et reproduisent les bandes pour le compte des premiers. Ce profil ne traite pas des studios d'enregistrement, des activités des artistes et des musiciens non liées à la production des enregistrements sonores ni des distributeurs; il traite toutefois de leur incidence sur la production, lorsqu'il y a lieu.

En 1986, l'industrie canadienne comptait environ 110 entreprises, dont seulement 12 faisaient partie du secteur de la fabrication. Elle employait 2 300 personnes à plein temps, soit 1 300 dans le sous-secteur de la fabrication et 1 000 dans celui de la production, de même que plus de 400 personnes à temps partiel. En outre, cette industrie emploie beaucoup de pigistes; surtout des musiciens engagés pour la durée d'un projet. Les expéditions d'enregistrements, réalisés à partir d'originaux produits au Canada ou ailleurs, s'élevaient à 327 millions de dollars. Les enregistrements de nature récréative représentaient environ 90 p. 100 des expéditions, le reste se composant d'enregistrements éducatifs ou religieux. Les enregistrements en anglais comptaient pour environ 85 p. 100 des expéditions; les bandes constituaient près de 53 p. 100 des expéditions.

En 1986, 15 p. 100 environ des enregistrements expédiés par l'industrie canadienne étaient de la musique canadienne. Les autres avaient été fabriqués au Canada à partir d'originaux importés, soit des copies de bandes originales préparées dans un studio d'enregistrement qui, après certaines opérations, avaient servi au pressage et à la reproduction des enregistrements. La majorité de ces originaux provenait des États-Unis.

Certains producteurs d'enregistrements, surtout les grandes entreprises de propriété étrangère, exercent plusieurs activités complémentaires, comme l'organisation de concerts, dont ce profil ne traite pas. En 1986, les revenus de ces activités atteignaient près de 100 millions de dollars.

En raison des coûts de transport, des barrières douanières et de la nature même des produits, le commerce international en ce domaine se fait surtout sous forme d'originaux dont l'utilisation est assujettie à des droits de licence.

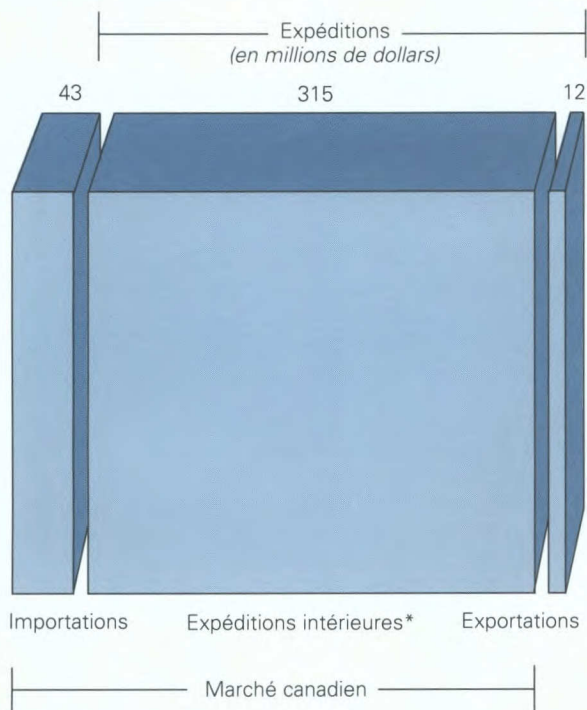
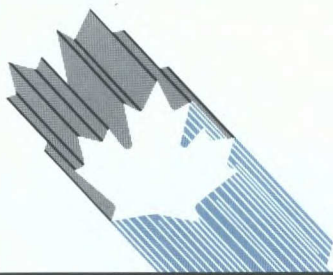
En 1986, les exportations et les importations se chiffraient respectivement à 12 et à 43 millions de dollars. Les importations se composent surtout de « fins de série », soit d'enregistrements qui ne sont plus populaires et qui se vendent à prix très réduits, ainsi que de nouveautés dont la demande ne justifie pas l'importation de l'original pour fabrication sur place. Une faible part des exportations canadiennes se compose d'enregistrements réalisés à partir d'originaux importés des États-Unis.

Canada



Industrie, Sciences et
Technologie Canada

Industry, Science and
Technology Canada



1986 - Importations, exportations et expéditions intérieures.

* Estimations.

Dans certains cas, selon les taux de change, les enregistrements canadiens d'artistes américains peuvent se vendre à meilleur prix que les enregistrements américains. En 1986, l'industrie canadienne a tiré environ 5 millions de dollars des droits de licence octroyés à des clients étrangers; les paiements effectués à des producteurs étrangers se sont élevés à plus de 70 millions de dollars. Le commerce canadien des droits de licence s'effectue surtout avec les États-Unis. Par opposition, le commerce canadien des enregistrements est géographiquement plus diversifié.

L'industrie se concentre dans le centre du pays, surtout dans les agglomérations de Toronto et de Montréal. Le sous-secteur de la production connaît un taux assez élevé de roulement des entreprises.

L'industrie est dominée par un petit nombre de sociétés de propriété étrangère. En 1986, on dénombrait 13 sociétés de ce type sur 110 en activité. À elles seules, ces sociétés employaient 80 p. 100 du personnel et effectuaient 90 p. 100 des expéditions; 4 d'entre elles offraient des services de fabrication. Les enregistrements préparés à partir d'originaux importés de la société mère comptaient pour environ 250 millions de dollars, soit 90 p. 100 de leurs expéditions. Le reste se composait d'enregistrements d'artistes canadiens.

Depuis toujours et partout dans le monde, le niveau de rentabilité et de rendement de cette industrie est extrêmement variable. Les caprices de la mode et les goûts des consommateurs font de ces investissements une entreprise à haut risque. Il est reconnu qu'un seul enregistrement sur 10 permet au producteur de rentrer dans ses frais. Néanmoins, les grands succès peuvent atteindre un rendement très élevé.

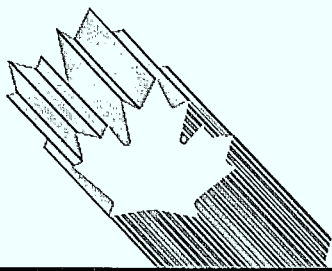
La majorité des sociétés canadiennes sont de faible envergure, la plupart s'occupant aussi de la production d'enregistrements à partir d'originaux importés de sociétés à qui elles servent d'agents. Leurs activités à ce titre ont rapporté 10 millions de dollars en 1986, représentant environ 40 p. 100 de leurs ventes. En plus d'être une importante source de financement pour la production de musique canadienne, ces dernières augmentent l'apport commercial nécessaire aux sociétés pour créer certains services internes indispensables.

Près de 25 sociétés au Canada effectuent surtout des enregistrements en français; leurs expéditions représentent de 10 à 20 millions de dollars. L'envergure moyenne des sociétés du segment francophone est moindre que celle des sociétés du secteur anglophone. Cependant, les sociétés francophones comptent moins sur l'importation d'originaux comme source de revenus et leur production comporte moins de musique rock.

Les États-Unis sont les plus importants producteurs et distributeurs d'enregistrements au monde. Même dans des pays comme la Grande-Bretagne et la France, dont le marché intérieur est vaste et capable de soutenir de nombreuses sociétés locales, la présence de la musique américaine se fait fortement sentir, même si elle est moins omniprésente qu'au Canada. Comme au Canada, ces enregistrements sont surtout fabriqués sur place à partir d'originaux importés.

Rendement

De 1973 à 1979, le volume et la valeur des expéditions ont connu des taux de croissance annuels moyens de 10,5 et de 19,4 p. 100 respectivement. Depuis, le rendement de l'industrie est plutôt faible. En 1986, le volume des expéditions avait diminué de 16,5 p. 100 par rapport au sommet de 1979, et la valeur des expéditions n'était supérieure que de 8 p. 100, toujours par rapport à 1979. Les piètres performances des années 80 s'expliquent surtout par le vieillissement de la population. En outre, ces dernières années, le marché éventuel a été progressivement érodé par les enregistrements faits à la maison. Enfin, le « piratage », soit la reproduction et la vente de copies non autorisées, a nui aux ventes légales, même si, au Canada, il n'est pas aussi répandu qu'ailleurs. Pour faire face à l'affaiblissement de la demande et à la hausse des coûts de production, plusieurs sociétés ont réduit le nombre d'artistes avec qui elles signent des contrats. De 1973 à 1986, pour s'adapter aux préférences des consommateurs, la production de



cette industrie a connu de nets changements et les bandes préenregistrées ont détrôné les disques de vinyle : 45 tours et microsillons. Pendant la même période, les bandes sonores ont porté leur part des expéditions de 30 à 53,3 p. 100 en dollars et de 15,6 à 53,9 p. 100 en unités. Cette même situation se retrouve aux États-Unis et dans les autres pays industrialisés.

Dans l'ensemble, les ventes totales d'enregistrements à contenu musical canadien sont tombées de 20,4 p. 100 en 1977 à près de 15 p. 100 en 1986. Toutefois, cette catégorie d'enregistrements, surtout ceux en français, aurait connu des résultats encore meilleurs en 1987, grâce semble-t-il à la mise sur pied, en mai 1986, d'un programme d'aide fédéral.

De 1973 à 1986, les exportations ont porté leur part de l'ensemble des expéditions de 1,5 à 3,8 p. 100, tandis que les importations ont accru leur part du marché canadien de 6,3 à 12,1 p. 100. Pour les enregistrements sonores, cette industrie a vu son déficit commercial passer de 5,4 à 31,1 millions de dollars. Quant au commerce des licences d'enregistrement, son déficit commercial au plan international est passé d'environ 25 millions en 1973 à environ 65 millions en 1986.

En 1986, dernière année pour laquelle les statistiques sont disponibles, les sociétés de propriété étrangère ont déclaré des bénéfices après impôts de 6,6 p. 100 en moyenne contre 0,3 p. 100 pour les sociétés de propriété canadienne. La même année, près de 40 p. 100 des sociétés de propriété canadienne ont déclaré des pertes.

2. Forces et faiblesses

Facteurs structurels

Dans le secteur des entreprises de production, la compétitivité se fonde essentiellement sur la capacité de découvrir, de faire valoir et de commercialiser les artistes et leurs compositions. Un écart considérable sépare les industries canadienne et américaine au chapitre de l'exploitation de leur banque respective de talents. Ainsi, en 1986, la première société de propriété canadienne et la première sous contrôle étranger ont déclaré respectivement des revenus de toutes sources d'environ 25 et 95 millions de dollars CAN, alors que la plus importante société américaine déclarait des revenus de 1,5 milliard de dollars US.

Grâce à leur envergure et à des avantages économiques inhérents, reflets de leur marché, les multinationales et leurs filiales canadiennes réussissent à attirer les plus grands talents musicaux et à représenter un grand nombre d'entre eux, et ce, de façon à répartir leurs risques. Plus particulièrement, elles sont en mesure d'attirer les principaux artistes canadiens dès qu'ils deviennent des vedettes nationales.

Dans l'ensemble, les entreprises de production de propriété canadienne présentent les faiblesses habituellement associées à l'exploitation à petite échelle. La plupart souffrent d'un manque chronique de fonds et ne disposent pas des ressources humaines et financières nécessaires pour tirer parti des occasions offertes sur les marchés intérieur ou extérieur. Elles ont donc du mal à se doter d'une solide équipe de gestionnaires et de techniciens. Enfin, les sociétés de propriété canadienne doivent souvent s'en remettre aux sociétés de propriété étrangère pour la distribution de leurs produits, opération trop coûteuse. Ces faiblesses se remarquent davantage dans le secteur francophone.

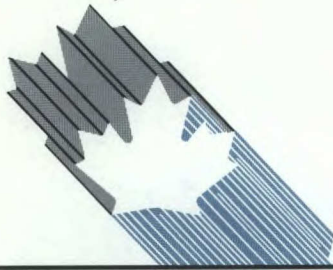
Dans le secteur de la fabrication, les matières premières, la main-d'œuvre et le transport représentent les coûts les plus importants. Après conversion des taux de change, le prix de la plus grande partie des matières premières nécessaires aux enregistrements est légèrement plus bas au Canada qu'aux États-Unis. Au cours des dernières années, l'industrie canadienne n'a pas vraiment eu de difficulté à s'approvisionner en matières premières.

Actuellement, au Canada, le salaire horaire moyen est d'environ 20 p. 100 moins élevé qu'aux États-Unis, mais la productivité y est de 30 p. 100 supérieure et ce, en tenant toujours compte des taux de change. L'écart entre ces 2 niveaux de productivité s'explique, dans l'ensemble, par des économies d'échelle plus importantes réalisées par les grands fabricants américains. De plus, les lots de fabrication sont plus courts au Canada, en raison de la segmentation en 2 groupes linguistiques d'un marché déjà restreint, ce qui nuit encore plus aux économies d'échelle.

Les enregistrements sonores sont des produits fragiles, dont le rapport valeur/volume est peu élevé. Pour réduire les coûts de transport et répondre rapidement à la demande, la fabrication s'effectue en général le plus près possible des grands marchés. Au Canada, la plupart des entreprises de fabrication se trouvent donc à Toronto et à Montréal, et aux États-Unis, certaines d'entre elles sont situées près de la frontière.

Facteurs liés au commerce

Le Canada, comme les États-Unis, la CEE et le Japon, laisse entrer en franchise les enregistrements à caractère éducatif, scientifique ou culturel. Par ailleurs, les originaux sont frappés d'un tarif de la nation la plus favorisée (TNF) de 10,3 p. 100 en 1988, et les disques compacts de nature récréative, d'un tarif de 9,5 p. 100. Le tarif qui s'applique aux autres disques est de 13,7 p. 100; celui des bandes préenregistrées, de 11,3 p. 100. Dans le cas des originaux, cependant, le tarif n'est calculé que sur les coûts de reproduction; son incidence paraît donc, en pratique, assez limitée.



Aux États-Unis, les tarifs sont actuellement de 0,9 ¢ US/pi² de surface enregistrée sur les bandes préenregistrées et les disques compacts, et de 3,7 p. 100 pour les autres disques. Les tarifs appliqués par la CEE sont de 5,1 p. 100 sur les originaux, bandes préenregistrées et disques compacts, et de 4,9 p. 100 sur les autres disques. Au Japon, originaux, bandes préenregistrées et disques compacts sont frappés d'un tarif de 1,7 p. 100; les disques 45 tours, d'un tarif de 6,4 yens chacun et les microsillons, de 15,6 yens. En juillet 1988, le yen valait environ 1 ¢ CAN.

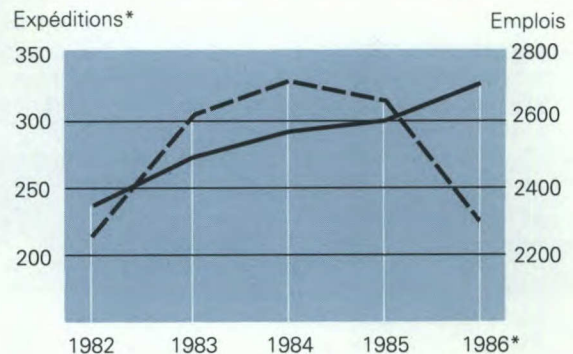
Au Canada, les stations radiophoniques doivent répondre à certaines normes de contenu canadien, ce que les États-Unis considèrent comme une barrière non douanière. Plusieurs pays d'Europe ont formulé des exigences minimales de contenu linguistique ou musical national, afin de protéger leur industrie. Les États-Unis n'ont pas mis en place de telles mesures.

En vertu de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, tous les droits prélevés sur les enregistrements devaient être éliminés en 10 étapes annuelles égales à compter du 1^{er} janvier 1989. En tant qu'industrie culturelle, l'industrie des enregistrements a été exclue des dispositions de l'Accord touchant les investissements. Dans le cas où la remise à des intérêts canadiens d'une entreprise culturelle de propriété américaine deviendrait nécessaire en vertu du processus d'examen d'une acquisition indirecte, le Canada devra offrir pour l'entreprise un prix équitable, déterminé par des évaluateurs impartiaux et indépendants. Les autres dispositions officielles mises en place pour soutenir l'industrie canadienne des enregistrements sonores ne seront pas touchées par l'Accord.

Facteurs technologiques

Sur le plan mondial, l'industrie compte sur ses fournisseurs de machines et de matériel pour faire des progrès sur le plan technologique. La coexistence de 2 techniques d'enregistrement concurrentes : analogique et numérique, de même que les divers types de produits ont conduit les fournisseurs à faire en permanence des travaux de R-D afin d'occuper une plus large part du marché. La majeure partie de cette recherche est menée à l'extérieur du Canada et les techniques de fabrication sont à la portée de tous les producteurs. Dans son ensemble, l'industrie canadienne est à la hauteur de l'industrie mondiale par la modernisation de ses usines de fabrication.

Pour le produit proprement dit, le changement le plus marquant a été l'arrivée des disques compacts. Disques et lecteurs ont d'abord été mis au point par Philips aux Pays-Bas et Sony au Japon. La fabrication commerciale des disques compacts a débuté en 1982 en République fédérale d'Allemagne et au Japon, mais au Canada, leur fabrication, qui ne date que du milieu de 1986, ne représente qu'environ 10 p. 100 du volume total des expéditions et 20 p. 100 de leur valeur.



Expéditions ——— (en millions de dollars)

Emplois - - - - -

* Selon le prix net des distributeurs. La valeur des expéditions à l'étape de la production n'est pas connue.
** Estimations.

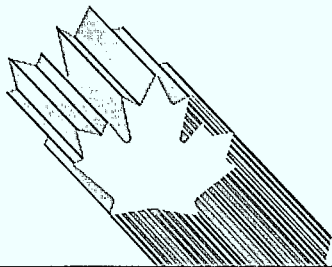
Autres facteurs

Le marché mondial de l'enregistrement est dominé par les États-Unis, premier producteur et exportateur et siège d'un grand nombre des multinationales de ce secteur. Devant cette situation, les gouvernements de la plupart des pays industrialisés ont pris des dispositions pour protéger et soutenir leur propre industrie.

La participation du gouvernement canadien est plutôt modeste. Son principal objectif est de favoriser la culture canadienne en fournissant aux interprètes et aux artistes un moyen de s'épanouir.

La principale mesure en vigueur touche la diffusion de musique canadienne à la radio. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes exige qu'au moins 30 p. 100 de la musique diffusée par les postes ou les exploitants de la chaîne AM entre 6 h et 24 h soient des compositions canadiennes et soient réparties de façon raisonnable à l'intérieur de cette période. Sur la chaîne MF, ce pourcentage varie de 7 p. 100 pour la musique classique à 30 p. 100 pour la musique populaire. Il est bien connu que, pour satisfaire aux normes, plusieurs stations diffusent de vieux succès ou font tourner et retourner les dernières nouveautés de vedettes. La diffusion à la radio et les vidéoclips sont les 2 facteurs influençant le plus la décision du consommateur lors de l'achat d'un enregistrement.

En mai 1986, le ministère fédéral des Communications présentait un programme consistant à verser à l'industrie une aide de 5 millions de dollars par an pendant 5 ans. Plus particulièrement, le gouvernement fournit une aide financière pour accroître la production d'originaux et de vidéoclips à contenu canadien, améliorer la formation du personnel technique et favoriser la commercialisation au Canada et à l'étranger.



Cette industrie est soumise aux dispositions de la *Loi sur le droit d'auteur* en vigueur depuis 1924. Comme cette loi, devenue désuète, ne protégeait plus suffisamment les créateurs, le gouvernement y a apporté d'importantes modifications en juin 1988.

Plusieurs gouvernements provinciaux, dont ceux du Québec et de l'Ontario, viennent aussi en aide à leur industrie, en versant des subventions aux associations professionnelles pour leur permettre d'entreprendre des projets spéciaux de commercialisation.

Cependant, ce sont avant tout les taux de change, de même que les coûts de transport et les tarifs douaniers, qui déterminent si le commerce international d'un enregistrement se fera sous forme d'original ou de produit fini.

3. Évolution de l'environnement

Au Canada, la demande d'enregistrements sonores devrait connaître, à moyen terme, un taux de croissance assez modeste, reflétant le ralentissement de l'essor démographique, le vieillissement de la population ainsi que la vive concurrence entre les différentes activités de loisirs. Enfin, le marché continuera à décliner en raison des enregistrements réalisés à la maison.

Sur le plan des types de produits, la société japonaise Sony a présenté sa bande audio numérique en 1987. À l'échelle internationale, sa fabrication devrait débuter en 1989. L'expansion de ce produit devrait nuire au secteur des bandes analogiques et des disques compacts.

À moyen terme, cette industrie ne devrait pas connaître de changements importants. Les sociétés de propriété étrangère continueront probablement à dominer la scène canadienne; les sociétés de faible envergure de propriété canadienne, et surtout celles qui desservent le marché francophone, éprouveront de plus en plus de difficulté à s'adapter à un marché dont la croissance est lente.

L'Accord pourrait avoir un effet négatif sur l'industrie canadienne. L'élimination des tarifs canadiens modifiera les importations; il y aura moins d'originaux et plus de produits finis. La portée de ce changement dépendra aussi de plusieurs autres facteurs, dont les coûts de transport et les taux de change. La fabrication à partir d'originaux représente 85 p. 100 des revenus de l'industrie. Par comparaison, l'élimination des tarifs américains relativement bas n'aura que peu d'effets positifs sur le niveau et la nature des exportations canadiennes. À la suite de l'élimination de ces tarifs, les multinationales américaines seront incitées à reconsidérer la nécessité de poursuivre séparément leurs activités de production, de fabrication ou de distribution au Canada.

4. Évaluation de la compétitivité

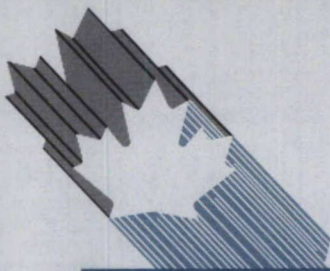
La majorité des sociétés de production et de fabrication d'enregistrements de propriété canadienne ne sont pas actuellement compétitives et ne le seront probablement pas dans un proche avenir. Par rapport aux sociétés mères étrangères et à leurs filiales, elles souffrent d'un certain nombre de faiblesses en raison de leur calibre. Les entreprises de production de propriété canadienne survivent surtout grâce à l'aide du gouvernement, sous forme de réglementation et de subventions, et grâce aux activités qu'elles mènent à titre d'agents pour les producteurs étrangers. Le secteur canadien de la fabrication a pris de l'expansion en grande partie en effectuant le pressage et la reproduction d'originaux importés pour des sociétés de propriété étrangère installées au Canada et ce, surtout en raison des tarifs élevés.

L'élimination des tarifs en vertu de l'Accord devrait avoir un effet négatif sur les secteurs de la production et de la fabrication des enregistrements sonores. Les mesures prises pour assurer une importante présence culturelle canadienne dans les enregistrements sonores ne seront toutefois pas touchées par les dispositions de l'Accord.

Pour de plus amples renseignements sur ce dossier, s'adresser à :

Industries des services
et des biens de consommation
Industrie, Sciences et Technologie Canada
Objet : Enregistrements sonores
235, rue Queen
Ottawa (Ontario)
K1A 0H5

Tél. : (613) 954-3100



PRINCIPALES STATISTIQUES

CTI 3994 et 9631 (1980)

	1973	1982	1983	1984	1985	1986 ^e
Sociétés*	75	118	103	144	106	110
Emplois	1 750	2 220	2 620	2 764	2 649	2 300
Expéditions**/*** (en millions d'unités)	105 53	241 69	273 79	294 83	300 80	327 79
Bénéfices après impôts (en % des revenus)	n.d. n.d.	12 3,7	10 3,1	14 4,1	18 5,0	21 5,6

STATISTIQUES COMMERCIALES

	1973	1982	1983	1984	1985	1986
Exportations**	2	13	8	8	8	12
Expéditions intérieures**	103	228	265	286	292	315
Importations**	7	29	28	33	35	43
Marché intérieur**	110	257	293	319	327	358
Exportations (en % des expéditions)	1,9	5,4	3,0	2,6	2,8	3,8
Importations (en % du marché intérieur)	6,3	11,3	9,6	10,3	10,7	12,1
Source des importations**** (en %)			É.-U.	CEE	Asie	Autres
		1981	76,8	18,6	3,2	1,4
		1982	74,4	20,3	4,0	1,3
		1983	65,2	29,3	3,2	2,3
		1984	62,2	32,0	3,4	2,4
		1985	54,3	39,6	3,2	2,9
		1986	54,2	39,0	4,8	2,0
Destination des exportations**** (en %)			É.-U.	CEE	Asie	Autres
		1981	34,8	33,1	0,4	31,7
		1982	59,6	12,8	0,4	27,2
		1983	69,3	12,4	0,1	18,2
		1984	71,9	7,2	0,1	20,8
		1985	46,9	6,6	0,1	46,5
		1986	37,3	22,3	0,5	39,9



RÉPARTITION RÉGIONALE — Moyenne des 3 dernières années

	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	C.-B.
Établissements (en %)	1	26	65	4	4
Emplois (en %)	1	18	77	2	2
Expéditions (en %)	1	18	79	1	1

PRINCIPALES SOCIÉTÉS

Nom	Propriété	Emplacement
CBS Disques Canada Ltée	américaine	Don Mills (Ontario)
WEA Musique du Canada Ltée	américaine	Scarborough (Ontario)
Les disques Capitol — EMI du Canada Ltée	américaine	Mississauga (Ontario)
MCA Records of Canada	américaine	Willowdale (Ontario)

e Estimations.

* Le nombre d'établissements n'est pas connu.

** Les montants indiqués sont exprimés en millions de dollars.

*** Selon le prix net des distributeurs. La valeur des expéditions à l'étape de la production n'est pas connue.

**** La fluctuation du commerce canadien international est fonction de la géographie et traduit surtout les variations du niveau minimal de demande nécessaire pour justifier la fabrication à partir d'originaux importés, fluctuation qui est elle-même causée par des facteurs comme les tarifs douaniers, les coûts de transport et la variation des taux de change.

Les données utilisées dans ce profil proviennent de Statistique Canada.

Bureaux régionaux



Terre-Neuve

Parsons Building
90, avenue O'Leary
C.P. 8950
ST. JOHN'S (Terre-Neuve)
A1B 3R9
Tél. : (709) 772-4053

Île-du-Prince-Édouard

Confederation Court Mall
134, rue Kent
bureau 400
C.P. 1115
CHARLOTTETOWN
(Île-du-Prince-Édouard)
C1A 7M8
Tél. : (902) 566-7400

Nouvelle-

1496, rue l
C.P. 940, s
HALIFAX
(Nouvelle-
B3J 2V9
Tél. : (902)

Nouvea

770, rue M
C.P. 1210
MONCTON
(Nouveau
E1C 8P9
Tél. : (506)

Québec

Tour de la Bourse
800, place Victoria
bureau 3800
C.P. 247
MONTRÉAL (Québec)
H4Z 1E8
Tél. : (514) 283-8185

Ontario

Dominion Public Building
1, rue Front ouest
4^e étage
TORONTO (Ontario)
M5J 1A4
Tél. : (416) 973-5000

Manitoba

Colombie-Britannique

Scotia Tower
9^e étage, bureau 900
C.P. 11610
650, rue Georgia ouest
VANCOUVER
(Colombie-Britannique)
V6B 5H8
Tél. : (604) 666-0434

Yukon

108, rue Lambert
bureau 301
WHITEHORSE (Yukon)
Y1A 1Z2
Tél. : (403) 668-4655

Territoires du Nord-Ouest

Precambrian Building
Sac postal 6100
YELLOWKNIFE
(Territoires du Nord-Ouest)
X1A 1C0
Tél. : (403) 920-8568

QUEEN HD 9505 .C3 I5 S3 1988
Canada. Industry, Science and
Sound recordings : industry

Pour obtenir des exemplaires
de ce profil, s'adresser au :

Centre des entreprises
Direction générale des
communications
Industrie, Sciences et
Technologie Canada
235, rue Queen
OTTAWA (Ontario)
K1A 0H5

Tél. : (613) 995-5771

DATE DUE

PU 30